

LA LETTRE DU RÉSEAU DES ÉCOLES FRANÇAISES DE kite



LE MOT DU PRÉSIDENT

Afin de répondre aux besoins des professionnels, la commission des écoles de kite de la FFVL a créé une lettre électronique à destination de l'ensemble des écoles de kite de la fédération.

L'objectif est donc de participer au renforcement de l'animation du réseau des écoles, de valoriser le label et les écoles EFK et de répondre aux besoins d'informations des professionnels du réseau. L'idée est de faciliter la communication entre les écoles de kite et la FFVL afin de créer une interactivité et se rapprocher ainsi de vos attentes. Dans cette optique, vous pouvez y participer si vous souhaitez traiter un article ou une question en particulier.

Vous êtes des acteurs essentiels du développement du kite en France. À l'avenir, nous pourrions mieux travailler si nous construisons ensemble un réseau plus fort.

Éric Garnier
Président de la commission des écoles de kite

Lettre n° 3 Octobre-décembre 2011

- 1. Les brèves du réseau >p.2
- 2. En kiosque >p.3
- 3. Communication >p.3
- 4. Vie fédérale >p.4
- 5. Le point sur... >p.5



Directeur de publication :
Matthieu Lefeuvre – CTN FFVL

Rédaction :
Membres de la commission des écoles Kite
et de la Direction Technique Nationale
Kite de la fédération.

Contact/Proposer un article :
marilyn@ffvl.fr

www.efk.fr

1. LES BRÈVES DU RÉSEAU EFK



www.efk.fr

• BILAN 2010 DES OPÉRATIONS DE SECOURS EN KITESURF

La FFVL s'est récemment rapprochée de l'ensemble des CROSS de la métropole afin **d'affiner notre connaissance concernant des opérations de sauvetage** en direction des loisirs nautiques et notamment du kitesurf. Un rapport synthétique réalisé expose les principales problématiques identifiées par les CROSS en matière de sauvetage.

↳ Pour en savoir plus : consulter l'article [lien](#)



• INTRANET DES ECOLES DE KITE : MODE D'EMPLOI

L'intranet des écoles constitue le réceptacle du lien formalisé entre les écoles et la fédération. Il offre un certain nombre de fonctionnalités dont la mise à jour de vos données administratives (adresse, coordonnées, site internet...), le suivi de vos licenciés, la modification de votre équipe pédagogique (afin que vos moniteurs soient déclarés au regard de la fédération et notamment de l'assureur), l'impression de l'attestation d'assurance de l'école, etc.

La commission traitant du renouvellement des labels vous sollicite pour **mettre à jour votre fiche tous les ans au mois d'octobre** (avril pour les écoles de snowkite et kitesurf des DOM TOM). Cette année encore, quelques retardataires verront leur statut en attente de cette mise à jour. **N'hésitez pas à utiliser cet outil à tout moment pour actualiser vos données !**

Pour faciliter l'utilisation de cet outil, la FFVL a élaboré un **mode d'emploi synthétique** de l'intranet des écoles de kite.

↳ Pour en savoir plus : consulter le mode d'emploi [lien](#)



• STAND-UP-PADDLE ET DÉLIVRANCE DES CARTES PROFESSIONNELLES

Dans la newsletter EFK n°2 ([lien](#)), nous vous rappelons qu'un titulaire du BPJEPS « glisses aérotractées » pouvait maintenant encadrer le SUP en dehors de la pratique « vague » qui reste ainsi réservée aux diplômés professionnels « surf ».

Quelques éducateurs sportifs, qui souhaitaient que les modalités d'encadrement prévues par la circulaire du 21 juin 2011 pour l'activité SUP soient portées sur leur carte professionnelle, ont interpellé le ministère des sports à ce sujet.

Suite à cette interrogation, le ministère a rappelé que la carte professionnelle n'est pas créatrice de droits ; elle constate simplement la situation d'un éducateur sportif à un instant T et constitue la contrepartie de la déclaration d'activité. C'est donc le diplôme qui crée les droits. Actuellement la possibilité, ouverte aux titulaires des diplômes de référence, d'assurer l'encadrement du SUP **doit être considérée à la lumière de cette circulaire du 21 juin 2011**.

En conséquence, **le SUP ne peut pas être à ce jour mentionné sur les cartes professionnelles** car il n'y a pas d'arrêté pris à cet effet, ni de texte envisagé.

↳ Pour en savoir plus : consulter l'article [lien](#)



• CODE DU KITEUR ÉCORESPONSABLE

Afin de sensibiliser les pratiquants et vos futurs élèves, un code du kiteur écoresponsable vient d'être réalisé. Nous vous invitons à **relayer cet outil pédagogique auprès de vos élèves et sur vos sites Internet**. Ce visuel est visible dans la rubrique « kite nature » du site Internet www.efk.fr.

↳ Pour en savoir plus : consulter l'article [lien](#)



• BILAN DES NOUVELLES ENQUÊTES SATISFACTION DES ÉLÈVES

Afin de proposer un nouveau service à disposition des écoles de la fédération, la commission des écoles a mis en place un **nouveau dispositif d'enquête client**. En s'appuyant sur les recommandations des professionnels du tourisme, un nouveau questionnaire satisfaction a été élaboré. Il est envoyé à chaque prise de nouvelle licence par un élève (licence élève ou licence 6 jours). Une **synthèse nationale** est également élaborée ; elle est en ligne dans la rubrique « le coin des pros » du site efk.fr. Un **bilan école par école sera également à disposition dans la rubrique « feedback » de l'intranet de chaque école**.

↳ Pour en savoir plus : consulter le bilan 2011 [lien](#)



2. EN KIOSQUE



www.efk.fr

LES ÉCOGESTES EN MER : le ministère chargé de la mer a élaboré un petit fascicule « les écogestes de la mer » dont le but est de proposer des conseils simples pour avoir une attitude écoresponsable.

↳ Pour en savoir plus : voir le [lien](#)

OUTIL PATEL : Pratiques, Acteurs, Territoire, Environnement du Littoral, « PATEL » est un outil pour comprendre les enjeux liés à la pratique des sports de nature sur le littoral.

↳ Pour en savoir plus : voir le [lien](#)

ÉVALUATION DES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES D'UNE MANIFESTATION SPORTIVE : ce mémento « Évaluation des retombées économiques d'une manifestation sportive de nature : outils pour la mise en œuvre », à destination des organisateurs de manifestations comme des acteurs des territoires, présente les méthodes et outils pour conduire de manière fiable une étude d'impact économique appliquée à un événement sportif de nature.

↳ Pour en savoir plus : voir le [lien](#)



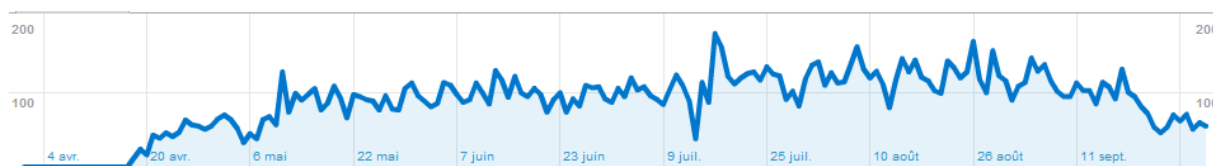
3. COMMUNICATION

• BILAN STATISTIQUE 2011 DU SITE INTERNET EFK.FR

Voici un bref bilan statistique des consultations du site efk.fr entre le 1^{er} avril 2011 et le 1^{er} octobre 2011 :

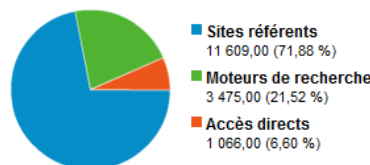
- ☐ 16 150 visites
- ☐ 13 502 visiteurs
- ☐ 80,79 % de nouvelles visites
- ☐ 50 532 pages vues
- ☐ 3,13 pages vues par visite
- ☐ 3 min 35 de temps moyen passé par visite

Tableau de bord des visites (du 1^{er} avril 2011 au 1^{er} octobre 2011):



Les sources de trafic :

- ☐ 71,88 % des visites proviennent de sites référents (36,77 % du site kite.ffvl.fr, 12,37 % du site « baston » winds-up.com)
- ☐ 21,52 % des visites proviennent des moteurs de recherche



Pages les plus consultées :

- ☐ Page d'accueil : 29,38 %
- ☐ Choisir une école de kite : 18,44 %
- ☐ Avant votre premier stage : 4,34 %
- ☐ Prérequis et matériel : 4,18 %

↳ Pour en savoir plus : com.communication@ffvl.fr

www.efk.fr

4. VIE FÉDÉRALE



www.efk.fr

• CONVENTION NATIONALE DU KITE 2011

Ce grand rassemblement de tous les acteurs du kite s'est tenu à Gravelines (59) les 19 et 20 novembre, avec le soutien du partenaire AlpEnergie par GDF Suez. Une soixantaine de participants ont échangé leurs compétences et points de vue sur la rénovation des qualifications, le droit public maritime, la sécurité, la compétition, etc., le tout dans une atmosphère sereine, mais hélas trop peu ventée pour les essais de matériel.

L'accueil chaleureux de la base nautique restera dans les mémoires et le rassemblement 2012 aura vraisemblablement pour berceau les rivages méditerranéens.

↳ Pour en savoir plus : marilyn@ffvl.fr



• RÈGLEMENTATION DES ACTIVITES NAUTIQUES EN ATLANTIQUE

La préfecture maritime de l'Atlantique a élaboré un arrêté (n° 2011/46) réglementant la pratique des différentes activités nautiques le long du littoral de l'Atlantique. Cet arrêté demeure davantage un **rappel de la législation actuelle** sur le domaine public maritime.

↳ Pour en savoir plus : lire l'article [lien](#)



• ACCIDENTOLOGIE DU KITE : BILAN 2011

Dans la continuité des années précédentes, la FFVL poursuit l'analyse discipline par discipline de l'accidentologie à la fédération. **Un rapport annuel** sur le kite a donc été édité en se basant notamment sur l'outil de déclaration en ligne d'accidents. La FFVL est en effet l'une des rares fédérations à disposer d'un tel outil.

↳ Pour en savoir plus : consulter de bilan [lien](#)



• VISUEL FFVL PANNEAU SITE DE KITESURF

Afin de contribuer à un **meilleur affichage** fédéral sur les spots et à **une meilleure harmonisation du panneautage**, un nouveau visuel a été élaboré par la fédération et vient donc s'ajouter à la signalétique déjà existante.

↳ Pour en savoir plus : consulter la procédure [lien](#)



• PARTENARIAT ENVSN ET INSTITUT UNIVERSITAIRE EUROPÉEN DE LA MER

Depuis 2004, l'ENVSN et l'IUEM de Brest ont engagé **un partenariat pour permettre une démarche d'échange et de dialogue entre de futurs professionnels du littoral** : les stagiaires en formation BPJEPS kite et les étudiants en master 2 « expertise et gestion de l'environnement littoral ». Cette année, ce sont 26 étudiants de Brest, futurs gestionnaires des espaces de jeu des kitesurfeurs qui ont pu s'initier au kite et toucher du doigt la réalité de la pratique.

↳ Pour en savoir plus : consulter l'article [lien](#)



• RÉSULTATS INTERNATIONAUX KITESURF

La haute performance en kitesurf de compétition est aujourd'hui **devenue une véritable pratique de haut niveau** dans la mesure où la concurrence internationale se densifie, imposant une préparation de plus en plus rigoureuse. Dans ce contexte, les équipes de France 2011 ont encore prouvé leur valeur en s'imposant sur de **nombreux podiums**, et ce dans toutes les disciplines du kitesurf : Race, Freestyle, Vitesse, Vague et Slalom/Cross. On notera particulièrement les performances de Julien Kerneur qui s'adjuge 5 des 6 titres prenables en Race, la confirmation d'Olivier Dansin aux avant-postes et l'exceptionnelle progression de Maxime Nocher qui domine sans contestation possible la Race chez les jeunes. En *Freestyle*, Tom Hébert et Sébastien Garat confortent leur positionnement dans un top 10 mondial de plus en plus disputé avec l'arrivée de nouvelles têtes disons... explosives ! La *Vitesse* reprend de la vigueur avec l'émergence de nouveaux événements internationaux où la lutte franco-américaine fait rage entre la famille Douglas et les meilleurs français. À noter que Charlotte Consorti, qui domine la discipline au féminin, attend désespérément la concurrence... Le nouveau circuit international de Vagues (KSP) confirme le très haut niveau de Marie Gautron dans cette discipline en plein renouveau. Enfin, le championnat du Monde de Slalom/Cross a consacré Caroline Adrien qui termine en beauté sa saison de course. En 2011, **les français ont répondu présents** sur les scènes internationales kitesurf, en 2012, il faudra faire encore mieux **en optimisant l'accompagnement de la FFVL aux sportifs**.

↳ Pour en savoir plus : consulter les résultats 2011 du collectif France [lien](#)



5. LE POINT SUR...

LA SÉCURITÉ DANS LES ÉCOLES

Le kite a connu cette année deux accidents mortels en école (dont un au sein d'une école de la fédération). Ces tragiques événements nous amènent forcément à renforcer, voire à reconsidérer, nos actions en matière de sécurité, notamment dans le cadre des écoles. De premier abord, le récit et les enquêtes internes de la fédération sur ces accidents invitent en effet à renforcer notre action, notre vigilance et notre prise en compte de la sécurité selon un regard multifactoriel, mais aussi d'insister notamment sur la nécessité de s'exercer, de mieux préparer les élèves aux diverses situations critiques.

Même si les conclusions définitives des enquêtes ne sont pas encore connues, la FFVL a néanmoins souhaité anticiper et renforcer son action nationale sur la sécurité selon une entrée qu'elle considère donc bien comme étant d'ordre multifactorielle.

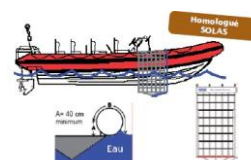
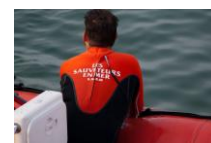


□ En premier lieu, la commission sécurité et technique de la fédération a élaboré **un guide national de référence sur la sécurité et les secours en mer**. Ce guide est le fruit de la production de divers experts (moniteurs de kite, sapeurs pompiers professionnels, médecins spécialistes, cadres techniques de la fédération, sauveteurs de la SNSM, directeurs de course, formateurs de l'ENVS...). Il aborde des sujets comme l'accidentologie, la traumatologie, les manœuvres de récupération d'ailes, les principes de secourismes, les procédures de déclenchement de secours... Il sera diffusé largement dès le début de l'année 2012.

□ Parallèlement à ce travail de formalisation, les relations devenues plus étroites entre la FFVL et la SNSM ont permis de donner lieu à **un groupe de travail** auquel participe également l'ENVS. Ce groupe de travail s'est réuni une première fois le 20 septembre 2011 à Quiberon au sujet des problématiques de sécurité et de secours dans le cadre de l'enseignement en école. Il a notamment donné lieu par la suite à la mise en place de **deux journées d'expérimentations** les 23 et 24 novembre 2011.

Ces journées de test ont permis :

- **d'expérimenter des techniques d'intervention** sur un kitesurfeur en difficulté, notamment dans le cas de situations dangereuses de type traction non contrôlée (enchaînement de kiteloops) ;
- de **tester diverses techniques de récupération** d'un naufragé à bord d'un bateau et notamment l'utilisation du « **filet de sauvetage Markus** » principalement destiné aux embarcations pneumatiques. Ce système, présenté par la SNSM, est peu encombrant, rapide et facile à mettre en œuvre. Une personne suffit à remonter la victime et il permet de hisser horizontalement une victime à bord.



Ces journées donneront lieu à la production par l'ENVSN, **d'outils de formation** dont notamment des montages vidéo.

La fédération envisage de mettre en place en 2012 d'autres journées de test, voire de formation.

Pour information, il existe en France **un distributeur qui propose à la vente ce type de produit** : [lien](#)

Vous trouverez également sur le lien suivant une fiche technique élaborée par de ce distributeur : [lien](#)



Enfin, les conclusions issues de ce groupe de travail ont également amené la FFVL à préconiser le **PSE1 (« Premier Secours en Équipe » - niveau 1)** comme niveau de compétence minimal pour les moniteurs. Cette formation permet d'obtenir la compétence de secouriste de niveau 1 et a pour objectif l'acquisition des connaissances nécessaires à la bonne exécution des gestes de secours seul ou à côté d'un équipier secouriste, avec ou sans matériel de premiers secours, pour préserver l'intégrité physique d'une victime en attendant l'arrivée d'un renfort.

La fédération a donc démarché le ministère chargé des Sports afin que cette qualification soit exigée dans les prérequis aux formations professionnelles kite. Pour les anciens diplômés, la fédération préconise donc une mise à niveau.

□ En second lieu, la fédération a souhaité engager en 2012 une **campagne de test sur les systèmes de sécurité (libérateur et déclencheur)** en circulation sur le marché français. L'objectif est de faire un état des lieux **au regard du point central de la norme AFNOR NF S52-503** (fonctionnement du déclencheur et du largueur sous charge) et de dresser ultérieurement un bilan, notamment pour les DTE afin de disposer d'une référence sur cet élément clé de la sécurité. Cette campagne de tests sera ainsi piloté par la FFVL en collaboration avec les fabricants et notamment la Fédération des Industries Nautiques (F.I.N) ainsi que l'Ecole Nationale de Voile et de Sports Nautiques (ENVSN). Les tests « AFNOR » seront réalisés par le laboratoire de la FFVL et donneront lieu à un rapport établi au regard des exigences de la norme S52-503.



□ Enfin, la notion de sensibilisation auprès des pratiquants étant également un élément important de la sécurité, la F.F.V.L et la F.I.N ont décidé d'élargir dès 2012 la **diffusion de la « check-list sécurité kite » à travers le réseau de distribution des fabricants**. Cette dernière sera ainsi éditée en 20 000 exemplaires et diffusée en direction de l'ensemble des pratiquants en s'appuyant notamment sur le réseau de distribution de la F.I.N. Une première expérience avait déjà été expérimentée ; par exemple la société flysurf.com se proposait de glisser dans chaque matériel de kite vendu cette check-list.

↳ Pour en savoir plus : les news de la commission sécurité et technique [lien](#)